



CONSEIL DE  
L'UNION EUROPÉENNE



5347/13

(OR. en)

PRESSE 11

PR CO 3

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

3217<sup>e</sup> session du Conseil

**Affaires étrangères**

Bruxelles, le 17 janvier 2013

Présidente

**M<sup>me</sup> Catherine Ashton**

Haute Représentante de l'Union pour les affaires étrangères  
et la politique de sécurité

# P R E S S E

---

Rue de la Loi, 175 B – 1048 BRUXELLES Tél.: +32 (0)2 281 9442 / 6319 Fax: +32 (0)2 281 8026  
[press.office@consilium.europa.eu](mailto:press.office@consilium.europa.eu) <http://www.consilium.europa.eu/Newsroom>

5347/13

1  
**FR**

## Principaux résultats du Conseil

*Le Conseil s'est réuni en session extraordinaire pour évoquer les derniers événements survenus au Mali. Il a condamné les actes que des groupes terroristes commettent actuellement contre les forces armées maliennes. Dans le droit fil des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité des Nations unies, le Conseil a exprimé son soutien aux efforts menés par la région et la communauté internationale et a salué l'intervention promptement mise en place par la France avec l'appui d'autres États membres de l'UE. Le Conseil a en outre réitéré l'engagement de l'UE à fournir rapidement une aide financière à la Mission internationale de soutien au Mali sous conduite africaine (MISMA).*

*Le Conseil a, par ailleurs, établi la mission de formation de l'UE au Mali, visant à assurer une formation militaire aux forces armées maliennes et à leur fournir des conseils, en réponse à la requête directe des autorités maliennes à l'UE.*

## SOMMAIRE<sup>1</sup>

**PARTICIPANTS**..... 4

### **POINTS AYANT FAIT L'OBJET D'UN DÉBAT**

Mali ..... 6

### **AUTRES POINTS APPROUVÉS**

*aucun*

<sup>1</sup>

- Lorsque des déclarations, des conclusions ou des résolutions ont été formellement adoptées par le Conseil, cela est indiqué dans le titre du point concerné et le texte figure entre guillemets.
- Les documents dont la référence est mentionnée sont accessibles sur le site internet du Conseil <http://www.consilium.europa.eu>.
- Les actes adoptés comportant des déclarations au procès-verbal accessibles au public sont signalés par un astérisque; ces déclarations sont accessibles sur le site internet du Conseil mentionné ci-dessus ou peuvent être obtenues auprès du Service de presse.

## PARTICIPANTS

### Haute Représentante:

M<sup>me</sup> Catherine ASHTON

Haute Représentante de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité

### Belgique:

M. Dirk WOUTERS

Représentant permanent

### Bulgarie:

M. Dimiter TZANTCHEV

Représentant permanent

### République tchèque:

M. Jiří SCHNEIDER

Secrétaire d'État et premier vice-ministre des affaires étrangères

### Danemark:

M. Villy SØVNDAL

Ministre des affaires étrangères

### Allemagne:

M. Guido WESTERWELLE

Ministre fédéral des affaires étrangères

### Estonie:

M. Harri TIIDO

Ambassadeur, Comité politique et de sécurité

### Irlande:

M<sup>me</sup> Lucinda CREIGHTON

Ministre d'État des affaires européennes

### Grèce:

M. Dimitrios AVRAMOPOULOS

Ministre des affaires étrangères

### Espagne:

M. José Antonio GARCÍA-MARGALLO

Ministre des affaires étrangères et de la coopération

### France:

M. Laurent FABIUS

Ministre des affaires étrangères

### Italie:

M. Giuliomaria TERZI DI SANT'AGATA

Ministre des affaires étrangères

### Chypre:

M. Kornelios KORNELIOU

Représentant permanent

### Lettonie:

M. Andris TEIKMANIS

Secrétaire d'État, ministère des affaires étrangères

### Lituanie:

M. Neris GERMANAS

Ministre des affaires étrangères

### Luxembourg:

M. Jean ASSELBORN

Vice-premier ministre, ministre des affaires étrangères

### Hongrie:

M. Zsolt NÉMETH

Secrétaire d'État, ministère du développement rural

### Malte:

M<sup>me</sup> Marlene BONNICI

Représentant permanent

### Pays-Bas:

M. Frans TIMMERMANS

Ministre des affaires étrangères

### Autriche:

M. Walter GRAHAMMER

Représentant permanent

### Pologne:

M. Bogusław WINID

Sous-secrétaire d'État au ministère des affaires étrangères

### Portugal:

M. Paulo PORTAS

Ministre des affaires étrangères

### Roumanie:

M. Titus CORLĂȚEAN

Ministre des affaires étrangères

### Slovénie:

M. Rado GENORIO

Représentant permanent

**Slovaquie:**

M. Peter MISIK

Ambassadeur, Comité politique et de sécurité

**Finlande:**

M. Jan STORE

Représentant permanent

**Suède:**

M. Frank BELFRAGE

Secrétaire d'État, ministère des affaires étrangères

**Royaume-Uni:**

M. David LIDINGTON

Ministre adjoint au ministère des affaires étrangères et  
du Commonwealth

.....

**Commission:**

M. Andris PIEBALGS

Membre

.....

Le gouvernement de l'État en voie d'adhésion était représenté comme suit:

**Croatie:**

M. Vladimir DROBNJAK

Représentant permanent

## **POINTS AYANT FAIT L'OBJET D'UN DÉBAT**

### **Mali**

Après la réunion tenue avec M. Tiéman Hubert Coulibaly, ministre des affaires étrangères de la République du Mali, le Conseil a procédé à un échange de vues approfondi sur les derniers événements survenus au Mali.

Il a adopté les conclusions suivantes:

- "1. L'UE condamne les actions conduites par des groupes terroristes à l'encontre des forces armées maliennes, menaçant l'intégrité territoriale du pays et la sécurité de la population du pays. Dans ces circonstances et en cohérence avec les Résolutions pertinentes du Conseil de Sécurité des Nations Unies (CSNU), en particulier les Résolutions 2071 et 2085, l'UE soutient les efforts de la région et de la communauté internationale. Elle salue la réponse rapide de la France, soutenue par d'autres États membres de l'UE, à la demande d'assistance militaire contre les groupes terroristes exprimée par le Président du Mali.
2. L'UE soutient le déploiement rapide de la Mission Internationale de Soutien au Mali sous conduite africaine (MISMA) conformément à la Résolution 2085 du CSNU et réitère son engagement à fournir rapidement une aide financière à cette Mission, en particulier à travers la mobilisation de la Facilité Africaine de Paix. Le Conseil invite la Haute Représentante/Vice-présidente (HR/VP) à faire avancer les préparatifs en vue d'un appui financier et logistique, en étroite relation avec l'Union africaine (UA) et la CEDEAO, afin de soumettre des propositions opérationnelles au Conseil en urgence. Le Conseil appelle à la tenue dans les meilleurs délais d'une conférence de donateurs pour appuyer sur le plan logistique et financier le déploiement de la MISMA comme demandé par la Résolution 2085 du CSNU. Il invite la HR/VP à définir les modalités de la participation de l'UE à cette conférence.
3. Le Conseil prend la décision d'établir la Mission de formation de l'Union européenne (EUTM Mali) chargée de fournir une formation militaire et du conseil aux forces armées maliennes dans le cadre des Résolutions 2071 et 2085 et en réponse à la requête directe des autorités maliennes à l'UE. Il prend également la décision de nommer le Général François Lecointre comme Commandant de la Mission. Il invite ce dernier à accélérer la planification et les préparatifs qui permettront de lancer EUTM Mali au plus tard à la mi-février et à cette fin, d'envoyer une première équipe technique dans les prochains jours à Bamako.
4. Des progrès politiques sont cruciaux pour assurer la stabilité du Mali sur le long terme. À cet égard, l'UE engage instamment les autorités maliennes à adopter et mettre en œuvre le plus rapidement possible une feuille de route visant à rétablir la démocratie et l'ordre constitutionnel au Mali. Elle encourage un dialogue national inclusif ouvert aux populations du nord et à tous les groupes rejetant le terrorisme et reconnaissant l'intégrité territoriale du pays. Dans ce contexte, le Conseil souligne sa volonté de reprendre graduellement sa coopération au développement et invite la Commission européenne à préparer les décisions pertinentes pour permettre le déboursement rapide des fonds développement dès que les conditions seront réunies. Il invite également la HR/VP à explorer les possibilités d'assistance rapide à travers l'instrument de stabilité.

5. L'UE réitère l'importance qu'elle accorde à la coordination étroite avec les efforts maliens et les autres partenaires régionaux et internationaux, notamment dans le cadre du Groupe de Soutien et de Suivi mis en place par l'UA. Le Conseil salue également l'intention de la Haute Représentante de tenir prochainement une réunion de ce groupe. Il salue également la tenue de la réunion de la CEDEAO à Abidjan le 19 janvier ainsi que le sommet de l'UA le 25-26 janvier.
6. L'UE se tient prête à renforcer sans délai son soutien aux efforts des organisations humanitaires pour aider les populations du Mali et des pays voisins dans le besoin. Elle souligne l'importance d'une coordination efficace entre acteurs humanitaires sous les auspices des Nations Unies, et elle réitère son appel à toutes les parties engagées de permettre un accès humanitaire sans contrainte aux populations dans le besoin ainsi que de garantir la sécurité des travailleurs humanitaires.
7. L'UE appelle toutes les parties à garantir la protection des populations civiles et à respecter le Droit International Humanitaire ainsi que les droits de l'homme. Toutes les parties et individus engagés au Mali seront tenus pour responsables de leurs actes.
8. L'UE souligne l'importance de maintenir la stabilité au Sahel et de prévenir un impact négatif sur les pays voisins. Dans ce contexte, elle réitère son engagement à soutenir les pays voisins du Mali dans le contexte de sa Stratégie au Sahel afin de renforcer leur sécurité et leur développement. Le Conseil demande à la Haute Représentante de présenter immédiatement une décision du Conseil pour la nomination rapide d'un Représentant Spécial de l'UE pour le Sahel."

En outre, le Conseil a établi la mission de formation de l'Union européenne au Mali (EUTM Mali) et a autorisé l'ouverture des négociations en vue de parvenir à un accord sur le statut de cette mission. Pour plus de détails, voir le communiqué de presse figurant dans le document [5428/13](#).

**AUTRES POINTS APPROUVÉS**

Aucun.

---